

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 25 Novembre 2009

Auteurs: Le Lobby Européen des Femmes et son Centre Européen pour une Politique contre la violence envers les femmes

## Les organisations de femmes veulent une action européenne contre la violence masculine envers les femmes

En cette journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, les organisations de femmes réclament que la nouvelle convention du Conseil de l'Europe soit un instrument fort de lutte contre les violences masculines envers les femmes. Du 1<sup>er</sup> au 3 décembre, les délégations des 47 pays membres du Conseil de l'Europe se réuniront à Strasbourg pour discuter d'une première ébauche de convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Le Lobby européen des femmes (LEF) se réjouit de ce texte préliminaire, dont le contenu démontre une forte volonté politique de dénoncer les violences masculines envers les femmes au niveau européen, et suivra attentivement le développement des négociations sur la convention.

En Europe, 45% des femmes souffrent ou ont souffert de différentes formes de violence masculine. Une femme sur 5 subit de la violence domestique. Plus d'un dixième des femmes a été victime de violence sexuelle au sens le plus large. Lorsque l'on rajoute à ces situations les discriminations basées sur la race, l'âge, l'orientation sexuelle ou la religion (entre autres), les chiffres sont encore plus élevés.

La présidente du LEF, Brigitte Triems, déclare: "Le LEF accueille favorablement la décision du Conseil de l'Europe de se concentrer sur les violences masculines envers les femmes, mettant ainsi en évidence la dimension sociale des actes violents perpétrés par les hommes contre les femmes et légitimés par les normes sociales et les stéréotypes." Elle ajoute: "Nous pensons qu'il est primordial que la convention assure une définition de la violence envers les femmes basée sur une analyse de genre des inégalités structurelles auxquelles les femmes sont confrontées dans nos sociétés et qui autorisent une tolérance de la violence masculine et du contrôle par les hommes des corps des femmes et de leur sexualité. "

C'est pourquoi le LEF et ses 2500 organisations membres en appellent à cette réunion du Conseil de l'Europe pour constituer l'élan mobilisateur de soutien et de renfort à la convention. "La convention doit prendre en compte toutes les formes de violence masculine envers les femmes, étant donné qu'elles violent les droits humains des femmes et posent un obstacle à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes", affirme Brigitte Triems. "Le LEF, qui est aujourd'hui la plus grande coalition d'associations de femmes en Europe, va suivre et contrôler de très près les activités du Conseil de l'Europe et travailler avec ses membres et les autres ONG européennes et internationales pour s'assurer que le texte actuel de la convention reste un texte de haute qualité et se renforce et constitue un instrument légal international essentiel pour la défense et la promotion des droits humains des femmes. "

---

fin

Pour de plus amples renseignements, contactez Colette De Troy, Directrice d'EPACVAW, T: (+32) 2 210 04 24, [detroy@epacvaw.org](mailto:detroy@epacvaw.org) ou Leanda Barrington-Leach, Chargée de Communication et Médias du LEF, T: (+32) 2 210 04 41, [barrington@womenlobby.org](mailto:barrington@womenlobby.org), et visitez [www.epacvaw.org](http://www.epacvaw.org) et [www.womenlobby.org](http://www.womenlobby.org).

## **Note aux rédacteurs:**

Le **Lobby européen des femmes** (LEF) est la plus grande coalition d'associations de femmes dans l'Union européenne (UE) et travaille à la promotion des droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les membres du LEF regroupent des organisations des 27 Etats membres de l'UE et des trois pays candidats à l'accession, ainsi que 21 organisations européennes, représentant ainsi au total plus de 2500 organisations.

L'**Observatoire européen du LEF sur les violences envers les femmes** rassemble des expertes de 30 pays d'Europe ayant une connaissance approfondie des différentes formes de violence envers les femmes. Le travail de l'Observatoire européen du LEF est soutenu et promu par le Centre européen pour une politique contre la violence envers les femmes (EPACVAW), qui est la branche du Lobby européen des femmes dédiée à la violence envers les femmes.

## **En chiffres**

### **La violence : une question de genre**

- Au Royaume-Uni, chaque semaine, deux femmes meurent des mains de leur partenaire ou ex-compagnon. 80 000 femmes sont victimes d'un viol ou d'une tentative de viol (*Trevor Phillips, 2007*).
- Plus de 99 % des viols sont commis par des hommes (*Katz, 2008*).

### **La maison : le lieu de tous les dangers**

- La plupart des actes de violence à l'encontre des femmes surviennent à la maison, et sont le fait du partenaire. En Irlande, une femme sur cinq est victime de viol conjugal (*Women Helpline Ireland, 2008*).
- En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son partenaire (*Mission Égalité des Femmes et des Hommes, 2009*).

### **Harcèlement sexuel sur le lieu de travail**

- Les femmes sont victimes de harcèlement sexuel tout au long de leur vie. Entre 40 et 50% des femmes dans l'UE ont rapporté avoir été victimes d'une forme de harcèlement sexuel sur le lieu de travail (*United Nations Factsheet, 2006*).

### **Les coûts de la violence**

- Le Conseil de l'Europe estime que le coût annuel total de la violence envers les femmes au sein des États membres du Conseil de l'Europe pourrait atteindre 34 milliards d'euros, soit 555 euros par personne et par an (*T. Davis, 2006*).

### **Femmes migrantes et violence de genre**

- Les femmes migrantes sont particulièrement en risque d'être victimes de violence conjugale, et parce qu'elles sont confrontées à la barrière de la langue, la pression familiale ou souvent l'isolement, elles doivent faire face à des difficultés supplémentaires pour échapper à la violence (*Council of Europe Report, 2009*).

### **Viol**

- En France, 48,000 viols ont lieu chaque année, ce qui signifie qu'une femme est violée toutes les 11 minutes (*Le Monde, 2009*).
- Les taux de signalement des viols varient considérablement en Europe et sont très faibles : sur 100 000 cas, on constate un écart entre 3 signalements en Grèce et 40 en Suède (*CWASU, 2009*).

### **Prostitution et traite des femmes**

- L'ONU a récemment publié une étude qui estime qu'environ 250 000 personnes sont victimes de traite en Europe chaque année. 79% des victimes de traite des êtres humains sont exploitées sexuellement, et plus de 80% de ces victimes sont des femmes (*UNODC, 2009*).
- Plus de la moitié des femmes anglaises prostituées ont été violées et/ou sérieusement attaquées sexuellement par les proxénètes et les acheteurs-prostituteurs (*UK Home Office 2004*).

### **Violence envers les femmes en conflit**

- Pendant les guerres yougoslaves dans les années 1990, on estime que presque 20 000 femmes bosniaques, croates et serbes ont été violées, souvent lors de viols collectifs, et parfois esclavagisées sexuellement et parquées dans des 'camps de viol' par les armées et groupes paramilitaires (*Council of Europe, 2009*).

### **Mutilation génitale féminine**

- Chaque année, environ 500 000 filles et femmes vivant en Europe sont victimes ou menacées de mutilation génitale féminine (*AWEPA, 2009*).